

Ordre des Avocats Palais de Justice, Bd Bourillon - ☎ 04 66 49 39 90
Bâtonnier Madame le Bâtonnier Véronique BARNIER

Administrateurs EFACS

Titulaire **Maître Michel
 CHOMIAC DE SAS**

04 66 49 19 19

Suppléant

**Maître Etienne
 GOUSSEAU**

04 66 65 21 50



Techniques de communication

Ouvert à tous

| | |
|---|---|
| <p>Madame Nadia BAJI Coach, metteur en scène, dirige des formations professionnelles en communication Fondatrice d'Arthéa - Paris</p> <p>Objectif Sensibiliser au travail de la voix pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux placer sa voix - Gagner en puissance vocale - Développer sa présence et sa force de conviction <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bases techniques de l'émission vocale - L'appareil phonatoire « des pieds à la tête » - Les quatre niveaux de voix - Colonne d'air, volume, résonance, articulation <p>Méthode Travail d'assouplissement et de respiration, suivi d'un travail technique vocal</p> <p>Pour les exercices d'assouplissement prévoir des habits souples ou de sport et pour les exercices de respiration préalables au travail de la voix, des tapis de sol</p> <p><i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i></p> | <p>Techniques de la voix</p> <p>Lundi 25 Mai 09</p> <p>8 h – 12 h</p> <p>et</p> <p>13 h - 17 h</p> <p><i>Journée complète</i></p> <p><i>Places limitées à 12</i></p> <p>240 €</p> |
|---|---|

Procédure civile

Public : généralistes

| | |
|--|--|
| Monsieur Yves BLANC-SYLVESTRE Conseiller à la Cour d'appel de Montpellier | L'appel |
| Objectif Donner aux participants une culture juridique sur la procédure d'appel | Lundi 22 Juin 09 |
| Contenu Procédure devant la cour d'Appel | 10 h – 13 h |
| - Appel Incident, provoqué - Forme et Mode de l'Appel - Procédure de mise en état devant la Cour - Incident d'appel - Effet de l'Appel | et 14 h – 17 h |
| Méthode Cours théorique et réponses aux questions | <i>Journée complète</i> <i>Places limitées à 40</i> |
| <i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i> | 180 € |

Droit de l'environnement / Droit de la consommation / Droit rural / Droit communautaire

Ouvert à tous

| | |
|--|--|
| Monsieur Christian SIATKA Directeur R&D - École de l'ADN Chargé de cours à L'université de Nîmes | OGM, réglementation française et européenne |
| Objectif Sensibiliser les participants aux réglementations françaises et européennes spécifiques à l'utilisation, la détection et la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) | Lundi 12 Octobre 09 |
| Contenu OGM : définitions et réglementation | 9 h 30 – 13 h |
| - Définition d'un OGM / Pourquoi les OGM en agroalimentaire - Les avantages des plantes génétiquement modifiées - Les risques que présentent les OGM pour l'environnement ou la santé - Réglementation en vigueur, évolutions prévues, en France et en Europe | et 14 h – 17 h 30 |
| Cultures et expérimentation | |
| - La levée du « moratoire de fait » / Les retombées du Grenelle de l'environnement - Le contrôle des essais et la détection d'OGM - Application pratique : détection d'un transgène sur le soja Round Up résistant | |
| Méthode Les participants réalisent un contrôle par électrophorèse sur des échantillons. Ils sont comparés à deux échantillons de contrôle : un Soja transgénique RRS, et un soja garanti non transgénique | <i>Journée complète</i> |
| L'analyse de l'ensemble des échantillons est réalisée par électrophorèse, méthode directe qui permet une meilleure compréhension du principe selon lequel les profils sont analysés | <i>Places limitées à 15</i> |
| <i>Lieu de formation : Ordre des Avocats</i> | 210 € |